

# Communiqué de presse du gérant statuaire

# Résultat du dividende optionnel

INFORMATION RÉGLEMENTÉE  
EMBARGO JUSQU'AU 13/06/2019 – 8H30



## **Le renforcement des fonds propres à hauteur de € 8.733.076,63 (capital + prime d'émission) servira à financer la poursuite de la croissance du portefeuille immobilier**

Pour appuyer sa croissance, Montea a une nouvelle fois proposé à ses actionnaires un dividende optionnel. Au total, 43% des coupons n°21 (qui représentent le dividende de l'exercice 2018) ont été échangés contre de nouvelles actions.

De ce fait, hier après bourse, par acte notarié, 120.006 nouvelles actions étaient émises pour un prix d'émission total de € 8.733.076,63 (€ 2.445.722,28 de capital et € 6.287.354,35 de prime d'émission), dans le cadre du capital autorisé. Les actions nouvellement créées seront normalement admises à la négociation sur Euronext Brussels et Euronext Paris à partir du 14 juin 2019.

Dorénavant, le capital social de Montea sera donc représenté par 15.782.594 actions. Les droits à dividende qui n'ont pas été apportés seront payés en liquide. Le total net à distribuer s'élève à € 11.539.766,11.

Le règlement effectif des dividendes aura lieu le vendredi 14 juin 2019, au choix des actionnaires, sous la forme de (i) la remise des nouvelles actions émises en échange de l'apport des droits à dividende, (ii) le paiement du dividende en liquide, ou (iii) une combinaison des deux modalités de paiement ci-dessus.

### ➤ **Publication en application l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 sur la publication des participations importantes (loi Transparence)**

Suite à la réalisation de l'augmentation de capital et à l'émission de 120.006 nouvelles actions pour un prix d'émission total de € 8.733.076,63 (€ 2.445.722,28 de capital et € 6.287.354,35 de prime d'émission), le capital souscrit total de Montea s'élève le 12 juin 2019 après clôture de la bourse à € 327.935.546,86. À partir de cette même date, le capital est représenté par 15.782.594 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'existe pas d'actions préférentielles, d'actions sans droit de vote, d'obligations convertibles ni de droits de souscription donnant droit à des actions. Chaque action confère une voix à l'Assemblée générale. Les actions représentent donc le dénominateur pour les besoins des notifications dans le cadre de la réglementation sur la transparence (c'est-à-dire notifications en cas de (notamment) atteinte ou dépassement (en plus ou en moins) des seuils légaux ou statutaires).

Outre les seuils légaux, les statuts de Montea prévoient un seuil statutaire de 3 % en application de l'article 18, §1 de la loi Transparence.

---

### **A PROPOS DE MONTEA "SPACE FOR GROWTH"**

Montea Comm. VA est une société immobilière réglementée publique de droit belge (SIRP – SIIC), spécialisée dans les ensembles logistiques situés en Belgique, aux Pays-Bas et en France. L'entreprise est un acteur de référence sur ce marché. Montea offre à ses clients l'espace – au sens propre – dont ils ont besoin pour croître, sous la forme de solutions immobilières souples et innovantes. La société crée ainsi de la valeur à l'intention de ses actionnaires. Au 31/03/2019, le portefeuille immobilier représentait une superficie totale de 1.299.301 m<sup>2</sup>, répartie sur 64 sites. Montea Comm. VA est cotée depuis fin 2006 sur Euronext Bruxelles (MONT) et Paris (MONTP). Montea a obtenu l'EPRA BPR Gold Award le 5/09/2018

#### **CONTACT PRESSE**

Jo De Wolf | +32 53 82 62 62 | jo.dewolf@montea.com

#### **POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.montea.com](http://www.montea.com)